docere jucundo, n'est-ce pas poursuivre efficacement le but proposé?

» Afin de réaliser ce double programme, nous avons fait appel à l'infatigable dévouement de notre ami M. Merchier, persuadés qu'il ne nous aurait pas refusé une collaboration si hautement appréciée et, à juste titre, des habitués de nos réunions.

» M. Merchier s'est mis gracieusement à notre disposition et il a bien voulu choisir pour sujet de ses causeries, car il y en aura plusieurs, une question plus que jamais à l'ordre du jour, qui a fait l'objet de discussions approfondies au congrès de Lille, la question coloniale.

» Notre ami nous rappellera par quelles phases successives a passé la colonisation française et nous indiquera aussi par voie de déduction, les moyens d'étendre notre influence commerciale et civilisatrice au delà des mers.

» Ai-je besoin de faire ressortir ici les intérêts considérables qui sont en jeu ?

» A une époque où les débouchés européens sont à la veille d'être fermés aux produits français, soit que des barrières douanières s'élèvent devant eux, soit encore que l'industrie se développe chez nos voisins, il nous faut bien chercher au loin des consommateurs de nos marchandises et les acheteurs ne les trouvons-nous pas surtout dans les populations qu'une communauté d'intérêts et d'aspirations reliera étroitement à la mère-patrie?

» La nécessité, a-t-on dit, de posséder des centres commerciaux, des foyers d'influence française, des colonies en un mot, est une nécessité sociale, économique fondamentale tant au point de vue des conditions actuelles du commerce qu'à celui de la défense nationale.

« La colonisation, écrivait un savant économiste, M. Leroy-Beaulieu, la colonisation est pour la France une » question de vie ou de mort. Ou la France deviendra une » grande puissance coloniale ou elle ne sera, dans un siècle ou deux, qu'une puissance secondaire, comptant dans » le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie » comptent en Europe.

» Nous ambitionnons pour notre patrie des destinées » plus hautes. Que la France devienne résolument une nation colonisatrice, alors se trouvent pour elle les longs » espoirs et les vastes pensées. »

» Tous, nous nous associons à des vœux si vrais, si éloquemment exprimés.

» A ce propos n'y a-t-il pas pour nous une leçon à tirer du spectacle que présentent les XVIIe et XVIIIe siècles, de ces émigrations d'hommes énergiques vers l'Amérique du Nord aujourd'hui si puissante. Ainsi font encore, dans ce siècle, les anglais et les allemands qui, sans esprit de retour vers leur patrie, vont enrichir le nouveau monde de leurs capitaux, de leur industrie et de leur profond sentiment national et religieux.

» Chez les Français, il faut le reconnaître, le souvenir d'une Patrie absente, les poursuit partout. S'ils émigrent, c'est avec le désir de faire une fortune rapide et de la rapporter au Pays natal. Le sentiment en est beau ; mais ce n'est pas ainsi que se fondent des établissements durables.

» D'ailleurs, à côté des intérêts économiques que présente notre expansion commerciale à l'étranger, nous voyons aussi des intérêts sociaux de la plus haute portée.

» J'invoquerai ici le témoignage d'un homme dont on peut ne point partager toutes les idées, mais qui n'en a pas moins été un profond penseur. « M. Paul Bert son tenait cette thèse qu'on arriverait à enrayer ce fléau de dépopulation, qui devient inquiétant en France, en y développant l'esprit d'émigration qui semble engourdi. Pour cela il faut des colonies.

» Non seulement, disait-il, elles offrent le placement » immédiat d'un excès de population et des débouchés » pour un excès de production, mais elles créent des » ressources nouvelles pour le pays qui les possède, elles » ouvrent des perspectives qui peuvent être indéfinies et » leur exploitation a des conséquences directes à la fois » sur la richesse de la Métropole, sur son état moral et » sur sa natalité. »

» Acquérir des colonies, concluait-il, c'est donc créer » un mouvement qui doit réagir tôt ou tard sur la production de la France en richesses, en hommes et s'il » est permis d'ainsi parler, en caractères, car l'esprit » d'entreprises, d'aventures même est l'un des grands » facteurs de la fortune et de la vitalité d'un peuple. »

» Soit donc qu'on la considère sous son côté pratique, soit qu'on l'envisage à un point de vue plus élevé; cette question coloniale mérite d'être sérieusement approfondie et s'impose à l'étude de tous ceux qui ont le souci des intérêts et de la grandeur de notre pays.

» M. Merchier me pardonnera l'incursion que j'ai faite sur son domaine, mais je désirais attirer toute votre attention sur l'importance du sujet qui sera développé devant vous durant plusieurs séances, et puisque je n'ai plus à vous présenter le conférencier que vous connaissez, *j'ai cru bien faire de vous indiquer l'objet de la conférence.*

» Je n'ajouterai plus qu'un mot relatif au concours de géographie. Les travaux très absorbants du Congrès qui a eu lieu, à Lille, en août dernier, ont retardé la correction des compositions, mais nous espérons pouvoir dans une prochaine réunion, proclamer les noms de nos jeunes lauréats.

» Et maintenant, Mesdames Messieurs, veuillez m'excuser d'avoir un peu abusé de votre bienveillante attention. Je ne peux pas retarder davantage le plaisir, pour vous, d'entendre notre ami M. Merchier. Je le prie donc de prendre la parole. »

M. Merchier qui doit faire cette première conférence, en prenant la parole fait une allusion délicate et très applaudie à la distinction dont le dévoué président de la section de Tourcoing a été l'objet.

Puis il aborde son sujet, c'est-à-dire l'histoire de la colonisation en France. Nous allons essayer de résumer l'intéressante conférence de M. Merchier.

En 1200 ans avant Jésus-Christ il y avait déjà des colonies. Les premiers comptoirs furent fondés par les Phéniciens qui, tout en faisant le commerce, répandaient leur civilisation. C'étaient les colonies de position.

Quatre cents ans avant Jésus-Christ arrivent les Grecs qui se répandent dans tout le pays oriental et imposent leurs coutumes et leur langue, ayant les oracles pour agents actifs d'émigration. Ces colonies étaient des colonies de peuplement.

Un troisième mode de colonisation est inauguré par les Romains. On fonda alors les colonies militaires qui payaient de lourds impôts à l'empire : c'étaient les colonies d'exploitation.

Tels sont les trois types de colonies.

Dans le moyen-âge la découverte de la boussole ouvre un champ nouveau à la navigation; les Portugais formaient des colonies de position, les Espagnols des colonies de peuplement et d'exploitation.

Les Portugais allaient vers l'Est et les Espagnols vers l'Ouest. Alors envoyé par François Ier, Jacques Carton fit la découverte du Canada.

En 1608, Samuel Champlain va fonder Québec, et amena au Canada des colons chinois pour faire une colonie de peuplement.

Il faut arriver à l'époque de Richelieu pour trouver un type bien suivi de colonisation. Les explorations continuent. Richelieu favorisa la création de grandes compagnies de colonisation. — Elles tombent après ce grand homme d'Etat, et sont plus tard relevées et renforcées par Colbert dans un sens pratique : le ministre de Louis XIV fondait des points de position. — La domination française s'étend dans l'Amérique du Nord, grâce aux efforts de deux pionniers : le Père Marquette et Cavalier de la Salle.

En Amérique, la position de la colonisation française était assez instable à cause de la rivalité que nous rencontrions du côté des Anglais.

Aux Indes, il y avait une division profonde entre les rajahs et nabahs : un français, Dumas, profita de cette division et noua des relations d'amitié avec les Surates et exerça une grande influence dans le pays. Il fut remplacé par Dupleix qui s'efforça de développer encore l'œuvre de son prédécesseur. C'est lui qui créa la première armée coloniale, les cipayes. Dupleix eut d'ailleurs d'admirables collaborateurs, mais il fonda l'empire colonial français des Indes.

Un adversaire sérieux, un anglais, Robert Clive combat l'influence de Dupleix, et malheureusement le fondateur de notre grand empire colonial est rappelé en France et meurt bientôt dans une profonde misère.

En 1755, la guerre éclate dans l'Amérique, entre les Anglais et les Français et le résultat est la perte du Canada, malgré la défense héroïque opposée par les Canadiens aux armées britanniques.

Dans l'Inde en 1763, nous abandonnons par le traité de Paris, presque toutes nos possessions aux anglais.

Sous Louis XVI le traité de Versailles corrige un peu les effets du traité de Paris et nous regagnons quelques-unes de nos anciennes positions.

En 1815, l'empire colonial est moins étendu encore qu'en 1789.

Bientôt la monarchie des Bourbons nous donne l'Algérie, puis l'empire nous mène en Indo-Chine et la République au Tonkin.

Chaque régime, conclut le conférencier, apporte sa pierre à l'édifice de notre empire colonial.

Pourquoi l'opinion publique est-elle si indifférente à la question coloniale ? C'est qu'on ne la connaît pas assez : aux Sociétés de géographie de compléter cette lacune.

M. Merchier en terminant, annonce que dans la prochaine conférence il parlera de l'Algérie.

Ce sujet peut paraître un peu aride, à première vue, mais dans la bouche de M. Merchier il a pris un charme tel que tout l'auditoire a suivi sans fatigue et avec un réel intérêt cette causerie qui a été très chaleureusement applaudie.

Mouveaux. — *Inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes de 1870. — A la Mairie.* — Pour avoir conservé, du commencement à la fin, un caractère absolument local, la cérémonie n'en a pas été moins imposante, et surtout tout particulièrement touchante, comme il convenait, du reste, à l'approche de la Fête des Morts !

Toutes les sociétés, avec leurs drapeaux ou bannières, les pompiers, la musique municipale, la chorale et les sociétés de secours mutuels étaient réunies à l'heure dite, à la Mairie, et, un peu avant trois heures le cortège se mettait en marche pour se rendre à l'église et assister aux vêpres. La plupart des conseillers municipaux s'étaient joints à M. Varasse-Bourgois, maire, et à M. Jean-Baptiste Lepers, adjoint.

M. le Maire, ceint de son écharpe, et M. Lepers, 1er adjoint, ont pris place dans les stalles, et les pompiers se sont mis sur deux rangs, à l'entrée du chœur.

A l'église. — Les vêpres du dimanche achevées, M. l'abbé Gaimay, curé de Mouveaux, qui officiait, a, de l'autel, *recommandé* par leurs noms, aux prières des paroissiens, les braves enfants de Mouveaux tombés sur les champs de bataille de la funeste guerre de 1870-71; et il a annoncé qu'on allait chanté solennellement le *De profundis* pour le repos de leurs âmes.

Pendant l'exécution, avec accompagnement d'harmonium, du psaume funèbre, une vive émotion se lisait sur tous les fronts; on a pu voir surtout le vieux père d'une des victimes, abîmé dans sa douleur, et ne pouvant contenir ses sanglots.

Les discours. — Après le *De profundis*, le R. P. Doyotte est monté en chaire; il avait à la main le manuscrit du discours qu'il devait prononcer; mais ce n'est nullement sur le ton de la lecture qu'a été dite cette magnifique, éloquente et patriotique allocution qui a profondément remué la foule qui remplissait la vaste église.

Après avoir rendu hommage aux enfants de Mouveaux, morts pour la Patrie, le R. P. les a montrés expirants, sur le champs de bataille, en serrant dans leurs mains, la médaille que la mère leur avait remise au départ, comme Bayart, le chevalier sans peur et sans reproche, mourait au pied d'un arbre en embrassant la croix formée par la garde de son épée !

Puis l'éloquent orateur a esquissé à grands traits tous les malheurs de l'année terrible. Il a montré l'abandon complet de toutes les nations; pas une voix ne s'est élevée, en Europe, pour protester contre la barbarie du vainqueur, et l'abus de la force. Seuls nos courageux évêques, les Dupanloup, les Freppel, et tant d'autres ont fait entendre de patriotiques protestations, pendant que nos braves soldats versaient leur sang.

Dans une émouvante péroraison, l'orateur a dit que, malgré les incontestables inquiétudes de l'heure présente, il n'y avait pas à désespérer de la France. Le Pape Léon XIII a dit que la France ne pouvait périr; que sa mission en ce monde n'était pas terminée, et qu'elle reprendrait le rang qui lui a toujours appartenu, c'est-à-dire le premier. Au reste, a-t-il ajouté : La Religion et la France ont toujours fini par s'entendre.

Une vive émotion s'est encore emparée des assistants quand, avant de quitter l'Eglise, on chante le *Libera* et dit l'absoute, comme s'il y avait eu des cercueils présents !

Au cimetière. — La pluie commençait à tomber, quand le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière; le clergé marche en tête et, pendant le parcours, la musique municipale a exécuté la marche funèbre de Chopin.

Après les prières litturgiques auprès du monument, le clergé s'est retiré, et M. Varasse-Bourgois, Maire, a prononcé, d'une voix émue, un premier discours; il a aussi rappelé les noms des victimes, a parlé de nos gloires passées, des provinces perdues, et des espoirs dans l'avenir.

Après lui, son gendre, M. Dhalluin-Varasse, a, au nom des anciens militaires, remercié les membres de la commission du monument et a fait entendre les accents les plus patriotiques. Il a terminé son allocution par ces vivats : « Vivent les enfants de Mouveaux ! - Vive la Constitution de la France !! — et Vive la France !!!

M. Agathon Montagne a parlé ensuite du dévouement que tous nous devons avoir pour notre Patrie. *Les trois discours ont été chaleureusement applaudis.*

Le monument. — Le monument dont l'exécution a été confiée à la maison Henri Wille, de Roubaix, et qui est placé à l'entrée du cimetière, représente une pyramide reposant sur plusieurs bases et surmontée d'une croix. Au devant, sur la face principale, une palme gravée dans la pierre, et au-dessus, l'inscription : « A nos enfants morts pour la Patrie, la commune de Mouveaux reconnaissante. »

L'ensemble du monument est parfait, et les proportions bien gardées.

Un enfant brûlé, chemin des Carliers. — Dimanche matin, vers neuf heures, au moment où elle procédait au déménagement de son mobilier, Mme Dutilleul chemin des Carliers, avait déposé dans la cuisine une marmite d'eau bouillante, destinée à la confection d'un bain pour ses enfants; le petit Pierre, âgé de deux ans et demi, recula en apercevant sa mère qui venait de pénétrer dans la salle, et tomba à la renverse dans le liquide bouillant qui le brûla grièvement sur la plus grande partie du corps.

M. et Mme Dutilleul s'empressèrent de porter secours à l'enfant qui poussait des cris déchirants; M. le docteur Vincent de Mouveaux lui donna des soins; le praticien n'a pas jugé prudent d'une façon catégorique sur l'état de la victime; il espère, toutefois, que cet accident n'aura pas des suites fâcheuses.

Une fausse alerte. — Dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, M. D..., négociant, rue de Tourcoing, crut voir, en se promenant dans son jardin, une épaisse fumée sortir de la toiture de la filature de M. Holbecq. On téléphona au poste des pompiers et on partit aussitôt avec une pompe à vapeur. Mais c'était heureusement une fausse alerte; il n'y avait de feu nulle part.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

UN DRAME AU COUTEAU

Deux hommes grièvement blessés

Le hameau du Sapin-Vert, à Wattrelos, est, depuis dimanche après-midi, sous le coup d'une vive émotion, causée par un nouveau drame sanglant qui s'y est déroulé.

Dans ce hameau, habite un nommé Auguste Putmann qui exerce le métier de piqueur et tient en même temps un débit de boissons.

Dimanche, vers deux heures et demie, cinq à six individus, parmi lesquels Henri D'hondt plus connu sous le nom du « marchand de moules », entraient chez M. Putmann. Tous étaient légèrement pris de boisson. Ils s'attablèrent et se mirent à boire. A un moment donné, une discussion, pour des motifs futiles, éclata entre eux.

Le cabaretier voyant que la scène allait tourner au tragique mit les nouveaux venus à la porte.

Dhondt, furieux, se rendit chez lui et revint, quelques minutes après, armé d'un énorme couteau de boucher.

Il entra chez le cabaretier, en brandissant son arme et proféra des menaces contre lui et contre les clients qui se trouvaient là. On ne daigna pas lui répondre. Ce silence exaspéra Dhondt. Il redoubla d'injures, et frappa du manche de son couteau, dans la vitrine, dont il brisa plusieurs carreaux.

Le cabaretier ouvrit alors la porte toute grande et somma D'hondt de se retirer ; ce dernier n'en fit rien ; il se jeta sur M. Putmann, qui riposta par des coups. D'hondt, qui est doué d'une force herculéenne, attira à lui le cabaretier, qui chercha à se dégager, mais il n'en eut pas le temps. Son adversaire lui donna un violent coup de couteau à la joue droite, lui faisant une blessure longue de six centimètres sur trois de large. Le cabaretier s'enfuit vivement dans sa cuisine, et Dhondt gagna la rue.

Le fils de M. Putmann, un jeune homme de 24 ans, nommé Prosper, qui n'avait pas assisté à la scène, et qui se tenait dans le fond de la maison, entra dans une rage folle en voyant son père couvert de sang. Il rejoignit, suivi de plusieurs clients, Dhont dans la rue, et avec leur aide, il réussit à le désarmer. Puis, se jetant furieusement sur lui, malgré les efforts de ses compagnons pour le retenir, il lui donna trois coups de couteau qui lui firent trois énormes blessures à l'arcade sourcilière gauche, dont l'une est longue de trois centimètres, l'autre de deux centimètres, et la troisième d'un centimètre.

Toutes les coupures sont parallèles; elles ont été faites avec une telle violence que le blessé est tombé inanimé sur le sol; dans sa chute, il s'est fait une nouvelle blessure à la tempe gauche, par où le sang s'échappait avec abondance.

Les spectateurs de cette terrible scène, relevèrent Dhondt et le reconduisirent chez lui. Ses blessures sont horribles à voir : plusieurs heures après le drame, il s'en échappait encore des flots de sang.

L'état de M. Putmann est moins grave.

La gendarmerie de Wattrelos, qui avait été aussitôt prévenue, s'est rendue au Sapin-Vert et a commencé son enquête. La plupart des témoins étant ivres, lorsqu'ils ont été interrogés, il a été difficile de rétablir exactement la scène. L'enquête continuera aujourd'hui.

Les deux blessés ont reçu les soins de M. le docteur Jacquemont. Le praticien n'a pu se prononcer sur l'état de Dhondt.

Pick-pockets. — Nous parlons plus haut, de la procession qui a eu lieu dimanche, à Wattrelos. Comme cela arrive presque toujours lorsqu'il y a foule, des pick-pockets ont « travaillé ». Une montre avec sa chaîne a été enlevée à M. D... marchand de lait battu, hameau de la Baillerie. Des porte-monnaie ont été soustraits à d'autres personnes. M. le commissaire de police a reçu leur plainte.

LILLE

Le monument Testelin. — La commission du monument Testelin s'est réunie hier à la préfecture. Le projet a été adopté.

Sur la proposition de M. le maire de Lille, et sous réserve de l'approbation du Conseil municipal, la commission d'exécution a choisi la place Ronde (place de Strasbourg), à Lille, pour l'érection du monument.

La fête de la société des architectes de la région du Nord. — Dimanche a eu lieu à Lille la fête de la société des architectes de la région du Nord, à trois heures, au Grand-Théâtre. M. Lecocq, président de la société, présidait, ayant à sa droite, MM. Vel-Durand, préfet du Nord; Mourcou, secrétaire; Ovigneur, conseiller général; Liagre trésorier de la société, et à sa gauche, MM. Guillaume, architecte du Louvre, Lucas, Faucher, Maillard, Batigny, etc.

M. Lecoq a souhaité la bienvenue aux autorités et aux architectes de Paris; puis il a donné la parole à M. Guillaume, qui a prononcé un long discours, à la suite duquel diverses récompenses ont été accordées, et parmi les quelles nous relevons les noms suivants :

Peintres décorateurs. — Mention honorable, M. César Duquenne, de Tourcoing.

Peintres. — Mention honorable, M. Alphonse Scarcerieau, de Roubaix.

Charpentiers. — 2e prix, 1 livret de Caisse d'épargne de 15 fr., M. Desbaudringhien, de Tourcoing.

Tailleurs de pierres. — Un livret de caisse d'épargne de 25 francs à M. Henri Penère, de Tourcoing.

Un banquet a eu lieu ensuite à six heures et demie à l'*Hôtel de l'Europe*, et la fête s'est terminée dans les meilleures conditions.

Elections au Conseil d'arrondissement

DE LILLE

Dimanche 30 octobre 1892

SCRUTIN DE BALLOTTAGE. — RÉSULTATS

CANTON DE LILLE-NORD

Lille, 18e section, Conservatoire. — Inscrits, 1471; votants, 1042. — MM. Scrive, républicain modéré, 467 voix; Druez, rép. progressiste, 539; Dupied, socialiste, 33; bulletins blancs et nuls, 6.

Lille, 19e section, rue Saint-Sébastien. — Inscrits 1,840, votants 1,455; M. Scrive, 589; M. Druez, 753; M. Dupied, 107; bulletins blancs et nuls, 8.

La Madeleine : Inscrits, 1,616; votants, 1,174; M. Scrive, 569; M. Druez, 521; M. Dupied, 77; blancs et nuls, 6.

Totaux généraux : inscrits, 4,927 ; votants, 3,671 : M Scrive, 1,621 ; M. Druez, 1,813 ; M. Dupied, 217 ; blancs et nuls, 20.

M. Druez est élu.

Il s'agissait de remplacer M. Jules Leduc, radical démissionnaire, qui avait été réélu le 28 juillet 1889.

CANTON DE LILLE-EST

Lille, 13e section, rue du Long-Pôt. Inscrite, 2,032 : votants, 1,268. — M. Roger, républicain modéré, 315 ; M. Engrand, opportuniste radical, 558 ; M. Delory, socialiste, 392 ; divers, 3.

Lille 14e section, rue de Tournai. Inscrits 2180 ; votants 1508. — M. Rogez, 574 ; M. Engrand, 595 ; M. Delory, 324; divers, 2 ; blancs et nuls, 13 ;

HELLEMMES

Inscrits, 1067 : votants, 813. — M. Roger, 128 ; M. Engrand, 486 M. Delory, 194; divers, 3; blancs et nuls, 2.

Totaux généraux : inscrits 5,279; votants, 3,589; M. Rogez, 1,147; M. Engrand, 1,639; M. Delory 910 ; divers, 8; blancs et nuls 5.

M. Engrand, opportuniste est élu.

Il s'agissait de remplacer M. Bouchet, opportuniste démissionaire, qui avait été élu le 31 juillet 1892.

***

M. Emile Scrive adresse la lettre de remerciements suivante aux électeurs du canton Nord :

« Mes chers concitoyens,

» Il y a huit jours, en remerciant ceux d'entre vous qui m'avaient soutenu, je leur demandais de me rester fidèles à la grande cause dont je ne suis que le représentant.

» Vous étiez plus de seize cents le 23 octobre ; vous *vous êtes retrouvés plus nombreux encore hier ; cela me* montre que la lutte que j'ai engagée sans ambition comme sans crainte a été comprise et que, les uns comme les autres, nous n'avons rien à nous reprocher, ayant fait notre devoir.

» Je n'ai pas à vous dire les causes spéciales qui ont influé sur les résultats de l'élection. Ces causes, vous les connaissez comme moi. Je souhaite seulement que notre canton puisse se féliciter des choix qu'il a faits depuis trois mois; c'est le vœu le plus cher d'un de ses enfants dont le dévouement restera toujours acquis à ses concitoyens et qui sera pour eux demain et tout sa vie ce qu'il était hier, c'est-à-dire un ami, fier de leur estime et toujours disposé à leur être utile. » Emile SCRIVE.

» Lille, le 31 octobre 1892. »

Concerts et Spectacles

Le « Chat-Noir » à Roubaix. — C'est dimanche soir qu'a eu lieu, à l'Hippodrome, devant une salle aux trois quarts pleine, la représentation donnée par le Chat Noir descendu de la butte de Montmartre en notre ville industrielle.

Nous nous empressons de dire que nous avons eu un chat noir exprimé, ce que nous appellerions presque — n'étaient certaines expressions triviales et parfois, les jurons du gentilhomme Rodolphe Salis, qui suffisamment d'esprit naturel pour pouvoir se passer de ce piment; n'étaient aussi deux ou trois chansons un peu lestes — ce que nous appellerions presque, Mis-je, « un Chat-Noir des familles ».

Après une allusion gauloise à la lettre Salis nous a présenté sa phalange de poètes et de chansonniers. Nous avons successivement entendu :

M. Marcel Lefebvre, dans sa « Chanson des bouteilles vides », puis dans la très amusante « Chanson pour cimenter l'alliance franco-russe » — d'un comique étourdissant;

M. Armand Masson, dans ses monologues : « les dieux en exil » et « quand nous serons riches »;

M. Jacques Ferny, superbe de bigoterie et d'aplomb, dans « l'alibi », et surtout, dans le « voyage présidentiel » — une charge très drôle où le final répété; *Je suis le gardien de la constitution gouvernementale* provoque des accès de fou rire;

M. Paul Desmet dans ses romances empreintes de mélancolie, et dites d'une jolie voix et avec infiniment de sentiment;

M. Vincent Hyspa : au moment où celui-ci commençait « avec son accent déplorablement polonais » — comme dit Rodolphe Salis — son monologue du *Ver solitaire*, un coup de sifflet se fait entendre. Hyspa s'étonne, mais M. Salis, s'avançant vers lui, lui dit familièrement : — « Allez, mon vieux ; vous avez affaire à une majorité intelligente : s'il y a dans la salle un serin à qui vous avez appris à siffler, qu'il continue ! » Cette sortie est applaudie à outrance — et M. Hyspa obtient un succès fou.

C'est par l'épopée de Caran d'Ache que se termine la première partie. Le mouvement des ombres chinoises, et les tableaux successif représentant l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, les personnages principaux de la Grande Armée, Napoléon Ier lui-même et son état-major vivement intéressé le public. C'est une originale et saisissante reconstitution des années guerrières du commencement de ce siècle.

Au moment où Napoléon Ier est apparu, à cheval, des applaudissements nourris ont éclaté mêlés de cris : Assez ! assez ! A l'apothéose qui termine le premier acte, encore quelques applaudissements que coupe un vigoureux coup de sifflet.

Les tableaux du second acte — particulièrement la tente de l'empereur, Austerlitz, et l'enlèvement d'une redoute autrichienne par l'armée française, suivi de l'apothéose des trois couleurs — ont été frénétiquement applaudis par l'assistance entière

Entre les deux actes, M. Marcel Lefebvre avait exécuté à lui seul, *un duo en italien par un chanteur et une cantatrice qui ne savent pas cette langue davantage que lui* : c'est une fantaisie indescriptible. A noter aussi une satire excessivement fine, *recette fin de siècle pour faire un discours électoral partout et en tout temps*. C'est une des meilleures choses que nous ayons entendues dimanche soir.

Dans la seconde partie, nous devons noter l'*âge d'or*, de Willette, incarnation de la nocturne sirène insensible à tout — sauf au prestige du louis ;

M. Paul Desmet encore, dans ces deux perles admirables de sentiment : *tourne, mon moulin* et le *vieux mendiant* — bien drôlement parodiées ensuite par Hyspa;

M. Marcel Lefebvre, de nouveau aussi, excessivement amusant dans le *Marabout qui se trompe au concert arabe dans la tente de la belle Fatma, à l'Exposition de 1889*. C'est de la fantaisie échevelée, et cependant d'une observation très fine et très juste;

Notre confrère enfin, M. Jules Jouy, dans ses *Sergots*, ses *lamentations de Jules Simon* — une production au poivre de Cayenne — et de l'étourdissante *complainte du Juge-Errant*, qui, désespéré de ne pouvoir plus dénicher un domicile, finit par se condamner lui-même comme vagabond — mais en se faisant bénéficier de la loi Bérenger !

La soirée s'est terminée par une œuvre irréprochable et superbe, la *Marche à l'Etoile*, musique de Tragerolle, tableaux de Henri Rivière.

« Dans la nuit, a écrit un critique, parmi les étoiles, une étoile plus grande brille et marche. Lentement, silencieusement, des foules s'ébranlent et, attirées, fascinées par sa mystérieuse clarté, marchent aussi. De longues théories de bergers, de soldats, de lépreux, d'esclaves, de femmes, de pêcheurs et les mages partent à son appel et vont, sans savoir, vers une région lointaine.

» Tandis que passent ces foules, M. Armand Masson chante, et ses vers chantés avec âme disent toute la poésie de ce voyage à l'inconnu, au terme duquel ces hommes et ces femmes trouveront un Dieu.

Pêcheurs, vous qui prenez pour guides les étoiles,
Quel souffle inattendu gonfle vos blanches voiles ?
Quel flot mystérieux vous pousse et vous conduit
Vers cet astre nouveau qui brille dans la nuit ?

» Puis, c'est la pauvre étable, où l'Enfant Jésus, couché dans sa crèche, n'a, pour le réchauffer, que le bœuf et l'âne.

» Guidés par l'étoile, les bergers, les femmes et les esclaves, les lépreux et les pêcheurs arrivent devant cette chétive et précaire demeure. Mais une clarté céleste illumine l'étable, et la multitude, pleine de respect et de piété, s'agenouille et prie.

» Puis, c'est le Calvaire, et, sur le ciel d'un rouge de sang, sombre et lourde, se détache la Croix rédemptrice. »

Succès énorme et bien justifié pour la *marche à l'Etoile*.

***

On nous prie d'annoncer pour ce soir, lundi, une seconde et dernière représentation du *Chat Noir*.

Concert par l'« Alliance Chorale ». — La salle des fêtes de la rue Pierre-Motte était absolument comble dimanche soir, à six heures, pour le concert offert par l'*Alliance Chorale* à ses membres honoraires. Les numéros du programme ont été correctement suivis.

L'*Alliance Chorale* a interprété au chœur : « Tableaux champêtres, avec un ensemble remarquable qui lui a valu les applaudissements de la salle entière; toutes nos félicitations au chef dévoué, M. J.-B. Lhoest. « Dis-lui ! » tel est le titre d'une gracieuse romance que M. H. Mombel, un excellent ténor, a détaillé dans la perfection. M. Gapelle a exécuté un air varié pour flûte en musicien accompli. MM. Lhoest et Catrice ont chanté un charmant duettino « Les Cloches du Couvent » avec une grande maëstria, M. E. Noé, basse, a détaillé tout à son honneur une romance magnifique, l'« Apostat » ; inutile de dire que le chanteur a obtenu un franc succès.

M. Bossuyt, qu'on a déjà applaudi maintes fois, a récité un monologue dramatique, *l'Enfant volé*, avec beaucoup de mérite. — Une bonne note au chanteur comique, M. Leveau, qui a recueilli les suffrages de l'assistance avec sa chansonnette *Tout le long*, qu'il a détaillé sur le meilleur ton. Mentionnons en terminant Mme L..., pianiste de talent, qui s'est acquittée avec talent du rôle d'accompagnatrice.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Actes inqualifiables à Mouveaux

Mouveaux, le 29 octobre 1892.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

L'auteur de l'article que vous avez inséré ces jours-ci, au sujet du bris des lanternes du gaz, attribue ce fait à des gamins. On pourrait croire qu'il s'agit ici d'enfants encore jeunes; il est bon que le public sache qu'il n'en est rien, et que, parmi ces gamins dont on parle, il en est qui ont vingt ans, et qui passent ainsi leurs soirées à des actes répréhensibles, tels que le bris continuel de la palissade du presbytère, dont la police municipale n'a sans doute jamais cherché à connaître les auteurs, trouvant ce fait et d'autres semblables absolument insignifiants. Il serait bon de n'être pas toujours aussi tolérant, et de montrer à ces jeunes gens, qui s'amusent comme des gamins, qu'ils pourraient faire meilleur usage de leurs forces et de leurs temps.

Agréez, etc. *Un habitant de Mouveaux.*

NORD

Les finances du département du Nord. — Le *Journal Officiel* du 30 octobre promulgue la loi autorisant le département du Nord à créer des ressources extraordinaires pour remboursement de sommes dues à la société du Crédit du Nord.

Capture de 1.200 kilos de tabac. — Jeudi, vers huit heures du matin, deux douaniers de la brigade de Maubeuge, de service près du village de Boussoir, y ont saisi une voiture, attelée de deux chevaux, qui contenait 1,200 kilos de tabac belge, estimés 7,000 francs. Les chevaux sont estimés 600 fr. les deux, et la voiture 800 fr. Le tout a été confisqué. Le conducteur avait pris la fuite, à la vue des douaniers.

Le nouveau maire d'Anzin. — M. le docteur Pottier a été élu par 14 voix contre 13 à M. Malissard.

PAS-DE-CALAIS

Les ravages d'un fauve. — Un fauve, qui a dû s'échapper d'une menagerie, a dévasté les troupeaux de la région d'Arras.

A Floringhem, 40 bêtes sur 95 dont se composait le troupeau, ont été tuées ou blessées par l'animal. Les battues organisées, les pièges tendus et l'emploi du poison n'ont eu jusqu'ici aucun résultat.

Un meurtre à Annequin. — Dimanche dernier, le nommé François Deloffre, ancien gendarme à Lens, âgé de 52 ans, se rendait à Cambrin. A l'extrémité du village d'Annequin, il fut roué de coups. Le malheureux Deloffre est mort vendredi de ses blessures. L'ancien gendarme avait eu plusieurs côtes fracturées et un poumon avait été percé. Une arrestation a été opérée.

Un homme enlisé. — Un viellard, qui était venu voir son fils à Hesdin, tomba en retournant chez lui dans une tourbière. Il appela vainement au secours ; à chaque minute il s'enlisait davantage dans la vase et il y passa toute la nuit. Ce n'est que le matin seulement que des ouvriers attirés pas ses cris le trouvèrent : la tête seule émergeait. Les souffrances qu'a endurées le vieillard pendant toute une nuit, on espère le sauver.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LADSOUS-DELFOSSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste LADSOUS, horloger-bijoutier, décédé à Roubaix, le 1er octobre 1892, dans sa 29e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 1er novembre, à 2 heures 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 189.

Les amis et connaissances de la famille LEMAN-SOUGNIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis Philippe-Joseph LEMAN, ancien négociant, décoré des médailles de Crimée et d'Italie décédé à Roubaix, le 30 octobre 1892, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 2 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, 129, rue de l'Industrie.

AVIS

La Maison de Blanc

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 16, ROUBAIX

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que ses assortiments pour la SAISON D'HIVER sont complètement terminés.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

de ROBES, DOUILLETTES, PELISSES CACHEMIRE, ROBES DE BAPTÊME, *etc.*

Grand choix de MODÈLES NOUVEAUX

POUR TROUSSEAUX ET LAYETTES

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

ROUBAIX, 16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Société Française de secours aux blessés militaires de terre et de mer. — Vous êtes prié d'assister à la Messe que fera dire le comité des Dames de Roubaix, le jeudi 3 novembre, à 11 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, pour les soldats Français morts pour la patrie. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église d'Hem, le jeudi 3 novembre 1892, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Henri-Joseph LEFEBVRE, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin honoraire des hôpitaux de Roubaix, membre de la commission des logements insalubres, époux de Dame Rosalie LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1891, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Dottignies. — *Hardis malfaiteurs.* — Dans la nuit du 29 octobre, de hardis malfaiteurs signalèrent leur présence dans le contour de la Place. Chez la veuve Delhemme, rue de la Gare, ils enlevèrent un coq et une poule anglaise; chez les demoiselles Dumortier, rue Bosse, ils tentèrent vainement de s'introduire dans la maison par la fenêtre de la cave. Près du Moulin du Calvaire, le nommé Charles Lampe causait paisiblement vers onze heures avec sa femme et une voisine, quand tout à coup ils entendirent du bruit dans la chambre voisine. Lampe s'imaginant que c'était un chat, prit s